

Monceau Assurances annonce pour sa mutuelle vie, Capma & Capmi, un taux de rendement 2018 net de 1,50 % pour Dynavie et de 1,65 % pour le Carnet Multi Epargne

Dynavie (seul contrat diffusé depuis 1997 par Capma & Capmi)

1,50 % net avant CSG – CRDS (2,80 % pour 2017)

Carnet Multi Epargne (contrat diffusé par Capma & Capmi de 1991 à 1997)

1,65 % net avant CSG – CRDS (2,70 % pour 2017)

Paris, le 12 février 2019 - Dans un contexte de crise financière marquée, les performances affichées par Dynavie, contrat d'assurance vie phare de Capma & Capmi et celle du Carnet Multi Epargne s'inscrivent, comme il était prévisible, en repli (respectivement 1,50 % et 1,65 % net de frais de gestion) sur celles servies au titre des années antérieures. Ces taux se présentent néanmoins dans une parfaite continuité de la politique financière et de l'éthique de la mutuelle qui a choisi de privilégier la distribution immédiate des plus-values et revenus générés au cours de l'année.

UNE GESTION FINANCIERE DIVERSIFIEE ET DES PORTEFEUILLES OBLIGATAIRES ALLEGES

Depuis 2010, le groupe a cherché à diversifier ses investissements en dehors des obligations classiques, souveraines ou privées. Dès lors, plus que la recherche de rendements à tout prix, protéger les actifs contre un scénario de reprise d'inflation et de tensions sur les taux à long terme, en privilégiant les investissements dans des actifs réels caractérise les principes directeurs de la gestion financière.

La politique d'allocation d'actifs pour les fonds en euro accorde de fait une place importante et croissante aux actifs de diversification (i.e. en dehors des investissements traditionnels en obligations). Au 31 décembre 2018, ces poches "d'actifs diversifiés" représentaient par exemple près de 60 % des portefeuilles de Dynavie ou des Carnets Multi Épargne, et de 50 % pour les Carnets d'Épargne, qui ont une durée de vie plus courte. Les revenus qu'elles procurent sont principalement générés par leur valorisation à long terme (l'exception portant sur les parts détenues dans les sociétés immobilières) et apparaissent dans les comptes au rythme auquel les plus-values sont extériorisées, lorsque de telles plus-values existent et peuvent être extériorisées.

Dans un contexte de crise financière marquée, amplifiée au cours des mois de novembre et décembre 2018, la performance de Dynavie s'inscrit en repli sur celles des années antérieures, du fait de la composition du portefeuille, non productif de revenus en 2018. Les évolutions adverses des marchés non seulement n'ont pas permis la réalisation de plus-values semblables à celles qui avaient bonifié les comptes de participations de l'exercice 2017 notamment, mais encore se sont traduites par l'obligation de constituer des provisions pour dépréciation.

Il reste que la performance des contrats doit s'apprécier dans la durée : les principaux facteurs de soutien des performances futures prendront leur source dans la qualité et la rentabilité du portefeuille constitué aujourd'hui.

Année	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Rendement net	1,50%	2,80%	2,50%	3,27%	3,33%	3,76%	3,37%	3,10%	3,75%	4,37%

Année	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Rendement net	4,00%	4,85%	4,85%	4,90%	4,80%	5,01%	5,02%	5,60%	5,60%	5,52%	5,75%



DES VALEURS ET UNE ETHIQUE GARANTES D'UN TRAITEMENT EQUITABLE DES SOCIETAIRES ET DONC DE LA PERFORMANCE A LONG TERME.

Depuis sa création en 1955, Capma & Capmi s'est résolument engagée à veiller scrupuleusement au strict respect de l'égalité de traitement entre les sociétaires. En pratique, pour la gestion des fonds en euros, cet engagement se traduit par :

- **Une gestion financière rigoureusement cantonnée**

Capma & Capmi veille scrupuleusement au cantonnement des actifs, afin que chaque détenteur de contrat bénéficie de la qualité de la gestion du fonds qu'il a choisi. Les détenteurs de contrats fermés ne sont donc pas lésés dans le but de doper les performances des seuls contrats ouverts à la souscription.

Les actifs financiers de chacun des contrats font ainsi l'objet d'une gestion séparée, adaptée à la nature des engagements souscrits. Leurs revenus appartiennent aux seuls titulaires du contrat en question. En aucun cas ils ne viennent bénéficier au produit dont l'assureur souhaite promouvoir la distribution, pratique très souvent répandue et encore insuffisamment dénoncée.

- **La distribution immédiate des revenus acquis au titre d'une année donnée : « à chacun ce qui lui revient »**

En constituant des provisions, d'autres assureurs se réservent la possibilité de distribuer ultérieurement les performances acquises sur la gestion des capitaux confiés, prenant ainsi le risque de faire profiter des rendements d'une année à des souscripteurs entrés plus tard. **Capma & Capmi ne prélève pas sur les participations aux bénéfices acquises par les sociétaires en place pour les reverser ensuite** ; elle ne lisse pas les performances. La Caisse assure ainsi à tout détenteur de fonds investis dans le support en euro de chacun de ses contrats de percevoir immédiatement et personnellement le fruit de son épargne.

En conséquence de ces règles, **l'entreprise ne dispose pas d'un « matelas » de sécurité, tandis qu'à la date du 31 décembre, la valeur comptable des actifs « diversifiés » est très proche de leur valeur de marché.** Les années de baisse des marchés financiers conduisent alors à constater l'absence de revenus, voire des dépréciations qui pèsent sur la participation de l'année en question... dépréciations qui sont ensuite reprises lorsque les marchés rebondissent, bonifiant les taux de rémunération servis alors aux sociétaires.

MONCEAU ASSURANCES, EN BREF.

Monceau Assurances fédère des sociétés d'assurance mutuelle, servant plus de 300.000 sociétaires et clients. Doté d'une structure financière solide illustrée par le niveau de ses fonds propres, plus d'un milliard d'euros au sens de Solvabilité 2, le groupe gère plus de 8 milliards d'euros d'actifs. S'appuyant sur 80 agences générales et 350 collaborateurs présents sur le territoire et dans les sites d'exploitation de Luxembourg, Paris ou Vendôme, Monceau Assurances distribuent des produits d'assurance IARD, des régimes de retraite par capitalisation qui furent le cœur de son activité et des produits d'assurance-vie aux performances durables et reconnues. Chiffre d'affaires combiné 2017 : 678 M€ ; Fonds propres comptables 2017 : 940 M€. Actifs gérés : 8,6 Mds€.

Pour plus d'informations : www.monceauassurances.com

CAPMA & CAPMI, EN BREF.

Société d'assurance mutuelle vie du groupe créée en 1955. A côté d'une gamme de produits d'assurance vie de type épargne, régulièrement primée, Capma & Capmi développe une activité dans les domaines de la rente viagère et de la retraite en points gérée en capitalisation. Chiffre d'affaires 2017 : 206 M€ ; Fonds propres comptables 2017 : 366 M€.